

Fiche descriptive des activités à réaliser en entreprise par l'apprenti

BTSA Gestion Forestière

La formation en alternance suppose, pour l'apprenti, une acquisition progressive de ses compétences et le développement de son autonomie. Pour que cette formation soit bénéfique pour l'apprenti et pour l'entreprise, les activités ci-dessous doivent lui être confiées selon une progression établie avec le CFA.

Étant donné la diversité des activités nécessaires à la préparation du diplôme, si certaines activités ne sont pas développées dans l'entreprise, l'apprenti sera amené à effectuer une formation complémentaire dans une autre entreprise.

<p>Métiers préparés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Technicien forestier</i> <p>Poursuite de formation possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Licence professionnelle</i> <p>Déroulement indicatif de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 26 semaines par an en entreprise • 21 semaines par an au CFA <p><i>L'apprenti est un salarié particulier.</i></p> <p><i>Il a droit à 5 semaines de congés payés par an sur le temps prévu en entreprise, plus une semaine supplémentaire pour révisions, dans le mois qui précède l'examen terminal.</i></p> <p><i>L'entreprise est tenue de former l'apprenti à la sécurité sur le poste de travail et à lui présenter le document unique d'évaluation des risques professionnels.</i></p>	<p>1- Concevoir et mettre en oeuvre des aménagements et des plans simples de gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un état des lieux des peuplements forestiers (description, inventaire et cartographie). • Repérer les contraintes climatiques, pédologiques, paysagères et réglementaires. • Analyser les données fournies par l'état des lieux et effectuer un diagnostic. • Établir un programme des interventions. • Diriger ou effectuer le martelage des coupes. • Concevoir les projets techniques (boisement, travaux sylvicoles, infrastructures). • Établir les budgets prévisionnels et présenter le programme au propriétaire). • Participer à la conduite des travaux. • Effectuer un suivi quantitatif (comptabilité matière des entrées et sorties). • Analyser et contrôler les résultats quantitatifs et qualitatifs. <p>2- Assurer la mobilisation et la mise en marché du bois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Estimer les quantités et la valeur économique de bois sur pied et abattus. • Classer les produits sur pied et abattus. • Préparer la mise en marché du bois. • Évaluer le coût des prestations (exploitation, transport). • Analyser le résultat d'une vente. • Organiser les travaux d'exploitation. • Participer à l'organisation du transport et à la livraison des produits. • Participer à des actions de commercialisation (constitution d'un portefeuille client, négociation...). <p>3- Encadrer une équipe et gérer un chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animer une équipe. • Organiser le travail et répartir les tâches. • Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité. • Participer au recrutement des membres de l'équipe. <p>4- Participer à l'administration et à la gestion d'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer à la gestion administrative et financière (préparation d'un budget de fonctionnement, analyse des coûts unitaires des interventions, montage de dossiers de financement...). • Appliquer les réglementations forestière et de la protection de la nature, le droit du travail. <p>5- Participer à des activités d'animation et de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animer des réunions. • Participer à des actions de développement, de vulgarisation, de sensibilisation.
--	---